



Syndicat d'Electrification et des Eaux du Sud Est des Ardennes

LANDEVES - 08400 BALLAY

Tel : 03 24 71 61 91 – Fax : 03 24 71 97 00

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2004

ADMINISTRATION GENERALE

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2004 :

Nouveaux locaux de LANDEVES :

- à ce jour l'opération est soldée sur le plan financier (Sur le plan Administratif : à l'exception des honoraires et de 2 retenues de garantie ou cautions)
- Nos locaux de la rue de la Salette (ex rue de la Noue Adam) ont été mis en vente , un acquéreur s'est porté candidat en fin d'année (Voir Ordre du jour du présent Comité)

Aménagement de bureau – mobiliers – matériels - logiciels :

Aucun investissement notable n'a été réalisé cette année :

- Les mobiliers de bureaux , équipements et logiciels prévus pour le nouveau poste (Service financier et comptable) ont été différés en attente du recrutement.

FONCTIONNEMENT EN 2004 :

Le poste de responsable de service Financier et Comptable créé au 01/01/2004 n'est toujours pas pourvu **faute de candidature correspondant au profil souhaité.**

SERVICES ELECTRIFICATION RURALE ET ECLAIRAGE PUBLIC

ELECTRIFICATION RURALE

FINANCEMENT DES PROGRAMMES 2004 :

La répartition des financements pour les travaux d'électrification rurale (FACE – Conseil Général et FDEA) et la répartition de diverses recettes entre les 7 syndicats d'électrification était établie sur la base d'une grille de répartition incluant divers paramètres.

Pour le SUD EST notre quote-part fixée début 2004 est de 12,48% (en comparaison le taux 2003 était de 12,18%).

Cette année encore, le Conseil Général a décidé de nous suivre au-delà des crédits inscrits au B.P. pour les opérations d'extension prêtes à être réalisées dès lors qu'il s'agit d'accompagner un développement économique (habitations, artisans ou autres activités économiques).

Cette disposition nécessite une concertation et un consensus de l'ensemble des partenaires (FDEA, syndicats d'électrification et conseil général) et une programmation sur l'ensemble de l'exercice (**information en amont des besoins des communes et des demandeurs**).

Cette année les crédits ont été répartis suivant la formule « **premiers arrivés, premiers servis** » et sur le **premier semestre de l'exercice**

Pour le Syndicat du Sud Est compte tenu :

- de l'**absence de décision des communes** et des demandeurs,
- du **report de la plupart des opérations** sur la fin de l'exercice,

nous n'avons pu justifier de besoins importants (engagements fermes et définitifs des collectivités) durant le premier semestre malgré nos relances avec pour conséquences :

- d'être **pénalisé dans la répartition des subventions** (les financements disponibles ont été affectés à d'autre syndicats avant la fin du premier semestre)
- de voir notre quote part diminuer dans la grille de répartition (diminution du montant des travaux sur l'exercice aggravé par une réalisation des travaux en fin d'exercice et donc paiement sur l'exercice suivant)

Il n'y a pas eu pour 2004 (comme pour 1999 à 2003 – à l'exception de 2003 où la FDEA a décidé de répartir 158 000,00€ d'aides sur son budget 2003 en direction des 7 syndicats) , de ligne budgétaire «Fédération » pour les travaux d'électrification rurale ; toutefois nous retrouverons un **programme « Fédération » en 2005**.

Pour les **programmes aidés 2004**, nos financements ont donc été les suivants :

	Montant Travaux T.T.C. Subventionnables Réalisables avec la grille Virtuelle	Montant Travaux T.T.C. Subventionnables Inscrits et autorisés
PROGRAMME FACE A ET B	55 036.80€	52 112,54€
PROGRAMME FACE C (Travaux esthétiques)	53 289,60€	53 289,37€
PROGRAMME CONSEIL GENERAL	124 742.08€ Dotation de base (BP) + Dotation complémentaire de 300 000€ d'aides pour les 7 syndicats	89 376,80€
PROGRAMME FEDERATION Décision Novembre 2003 de 29 606,77 € reportée par le SSE sur nos programmes 2004		
TOTAL :	233 068,48€ dont 179 778,88€ pour les extensions et renforcements	194 778.71€ dont 141 489,34€ pour les extensions et renforcement
(Rappels 1998 : 2 922 991 F – 1999 : 1 600 283 F – 2000 : 1 406 661 F - 2001 : 1 172 839,40 F– 2002 : 227 609,93€ (1 493 023 F) 2003 : 235 877,57 €(1 547 255 F) + FDEA de 29 606,77 €)		

Des possibilités d'investissement sur programmes aidés en diminution !

Dans le cadre du contrat de concession nos recettes sont les suivantes :

DESIGNATION	Montant global SSE perçu en 2004
TAXES SUR L'ELECTRICITE TAXE COMMUNALE SUR L'ELECTRICITE VERSEE PAR EDF a la FDE REPARTIE DE LA FACON SUIVANTE : - 32,70% A LA FDE – 67,30% AUX SYNDICATS en 2004(QUOTE PART DU SSE : 12,48%) Sommes perçues en 2004 REDEVANCE DE FONCTIONNEMENT dite R1 Calcul de la redevance faisant intervenir la longueur des réseaux HT et BT la population, la durée de la concession – 100% à la FDEA – 0% aux SYNDICATS en 2004 REDEVANCE D'INVESTISSEMENT dite R2 (redevance 2003 perçue en 2004 calculée sur investissement 2001 compris Eclairage public) REDEVANCE ENERGIE RESERVEE Mise à disposition d'EDF de l'énergie réservée à l'autorité concédante REVERSEMENT TICKETS BLEUS Reversement par EDF d'une partie du ticket d'accès en fonction des extensions de réseaux faite par l'ER - 8 réalisées en 2004 (mai 2003 à mai 2004) (en 2003 : 165 747,38€) TOTAL :	150 938,43€ (en 2003 : 142 518,23€) Compensée par un reversement plus important de la taxe sur l'électricité 13 016,00€ (en 2003 : 8 497.00€) 5 745,60€ 6 397.11€ 176 097,14€

TRAVAUX REALISES EN 2004 :

Nous aurons réalisé en 2004 un montant de travaux de **257 905,87€** TTC compris honoraires du syndicat dont **184 589,18 €** sont payés et **73 316,69 €** sont terminés et seront réglés après le 31/12/2004 compte tenu de l'exécution courant décembre et **96 716,00 €** TTC sont en cours de réalisation à des phases diverses d'avancement (277 930,78 € en 2003, 347 596,22 € en 2002, 1 682 381,55 F en 2001 ,2 024 559,00 F TTC en 2000 ,2 372 538,91 TTC en 1999) de travaux d'électrification rurale hors coffrets forains et éclairage ;

A noter, en ce qui concerne l'avancement de nos programmes :

ANNEE	Situation des engagements et consommations de crédits				
	Programme		Dotation en travaux Aidés	Pourcentage avancement (Travaux réalisés)	Observations
2003	FACE AB (65%)		91 549,00 €	99,76%	SOLDE
	FACE C (65%)		50981,11 €	98,87%	SOLDE
	CONSEIL GENERAL (65 %)		93 347,58 €	99,55%	SOLDE
	Sous total année 2003 :		235 877,69 €		
2004	FACE AB (65%)		52 112,54 €	52,85%	
	FACE C (65%)		53 289,37 €	100,00%	Coordination Voirie Terminaison fin d'année
	CONSEIL GENERAL (65 %)		89 376,80 €	52,31%	Dernier arrêté en 12/2004 !
	FDEA (2003)		29 606,67 €	67,64%	
	SYNDICAT (Fonds propres)	18 999,57 €		90,00%	
	CG : <i>Inscrit en attente</i> :	13 466,05 €			
	Sous total année 2004 :		224 385,48 €		

On peut noter une dégradation de notre bonne consommation habituelle de crédit due à :

- programmes FACE C (Dissimulation de réseaux) **report des opérations de voirie** en fin d'année .
- de **l'absence de décision des communes** et des demandeurs,
- du **report de la plupart des opérations** en cours d'année sur la fin de l'exercice,
- des derniers arrêtés de subventions en toute fin d'année

Cet état de fait , non seulement risque de nous pénaliser pour nos dotations futures, mais a perturbé le planning de charge de l'entreprise en 2004 par une activité concentrée **sur le dernier trimestre**

Ces travaux correspondent à :

COMMUNE	DESCRIPTION OUVRAGES	Programme	MONTANT TTC Total opération
TRAVAUX REALISES ET TERMINES EN 2004			
SECHAULT	Abbaye des Rosiers - Modification réseau BTA - Solution souterraine	SYNDICAT 2003	5 638,79 €
ATTIGNY	Dissimulation Chemin des Canettes et Tarif Jaune CASERNE SDIS	FACE C 2003	23 962,14 €
BALLAY	Déplacement poste "Eglise"	FACE C 2003	26 440,87 €
LE CHESNE	Extension Lotissement "La petite Vigne"	CG2003 SYNDICAT	4 821,77 €
LE CHESNE	Lotissement "La petite Vigne" - réseau interne	2003	9 633,89 €
SAULCES	Extension BT Mr et Mme ALLART Frédéric	CG2003	9 320,60 €
CHAMPENOISES	Ticket bleu HLL parcelle ZD 12 et 13 (Mr CADOUT et CLAUDEL)	SYNDICAT 2004	9 792,10 €
VAUX			
CHAMPAGNE			
ECORDAL	Extension BTS Mr et Mme AVRIL	CG2004	6 845,42 €
TANNAY	Extension Mr LEFORT	CG2004	5 199,45 €
BRIEULLES SUR		SYNDICAT	
BAR	Extension BTA Parcelle ZN53 - ETUDE	2004	366,01 €
MARQUIGNY	Extension BTA Mr et Mme DELMAS	CG2004	1 835,96 €
LANCON	Extension BTA Bât. Agricole Mr Pascal CAMUS	CG2004	11 243,68 €
LES PETITES			
ARMOISES	Extension BTA ETA RAGUET Philippe	CG2004	3 142,39 €

MARS SOUS BOURCQ	Extension BTS SCI DU JADE (Pneumatic Service)	CG2004	9 546,70 €
MARS SOUS BOURCQ	Extension COMPLEMENTAIRE BTS SCI DU JADE (Pneumatic Service)	SYNDICAT 2004	8 770,50 €
MARCQ	Poste H61 La Gravière – desserte MOUTON Dominique	FACE AB 2004	11 498,57 €
VERPEL	Renforcement BTA Rue du BOURDON	FACE AB 2004	8 122,89 €
QUATRE CHAMPS CHARBOGNE	Extension BTS Desserte parcelle ZI 27	CG2004	5 034,24 €
	Extension BTS Mr POINDRONT Alexandre Parcelle ZK 26	CG2004	6 624,29 €
MARS SOUS BOURCQ	Extension BTS parcelle B 185 - PARTIEL FACE	FACE AB 2004	11 864,00 €
MARS SOUS BOURCQ	Extension BTS parcelle B 185 - PARTIEL CG	CG2004	2 342,77 €
MARS SOUS BOURCQ	Extension BTS parcelle B 185 - SOLDE CG	CG2004	2 542,15 €
	SOUS TOTAL EN EUROS :		184 589,18 €
GRANDPRE	Dissimulation Rue de Monfrix - PARTIEL	FACE C 2004	53 289,37 €
GRANDPRE	Dissimulation Rue de Monfrix - PARTIEL	FDEA 2003	20 027,32 €
	TOTAL EN EUROS :		257 905,87€
	SOIT EN FRANCS :		1 691 751,615 F

TRAVAUX PROGRAMMES, ENGAGES EN COURS DE REALISATION

COMMUNE	DESCRIPTION OUVRAGES	Programme	MONTANT TTC Total opération
LE CHESNE	Renforcement Poste "Cannes" 2004	FACE AB 2004	23 756,15 €
LE CHESNE	Renforcement Poste "Cannes" - TS		
CHALLERANGE	renforcement BT suite à déplacement poste Cannes	FDEA 2003	12 595,25 €
VANDY	Extension Lotissement -Les Rosiers	CG2004	8 783,08 €
ATTIGNY	Lotissement "Le Pont Guillot "	CG2004	8 388,16 €
ATTIGNY	Extension BTS 2 parcelles rue E.Frères	CG2004	8 288,41 €
	Extension BTS Mr KEREVER Philippe	CG2004	6 906,56 €
LE CHESNE	Extension BTS parcelle Y 72 Mme GROUD	CG2004	10 264,52 €
BAYONVILLE	Dépose dérivation BTA "Château"	SYNDICAT 2004	664,59 €
SAINT LOUP TERRIER	Extension BTS Mr et Mme VAIRY parcelle ZD 41 partielle	CG2004	8 025,60 €
	TOTAL EN EUROS :		87 672,31 €
	SOIT EN FRANCS :		575 092,65 F

TRAVAUX A PROGRAMMER ET A ENGAGER

COMMUNE	DESCRIPTION OUVRAGES	Priorité 1 : Urgent 2 : En 2005 3 : Peut être différé	MONTANT TTC Travaux TTC
	En attente de programme au CG		
ALLAND'HUY	Extension BTA Mr et Mme GAUTIER	1	1 689,34 €
SAUSSEUIL	Poste Socle Bat. Agricole Mr NOEL Didier	1	8 146,07 €
MONTCHEUTIN	Extension BTA Bat. Agricole Mr PIERRARD	1	
LAMETZ	Michel		4 314,33 €
EN ATTENTE D'ACCORD DEFINITIF			
BEFFU LE		2	
MORTHOMME	Renforcement /Extension BT Mairie (2005)		7 336,20 €
THENORGUES	Extension BTS Mr et Mme ANSMANN Claude	2	4 055,23 €
SAULCES		2	
CHAMPENOISES	Extension BTS Ruelle DECLAUX		9 564,89 €
LE CHESNE	Extension pour lotissement " Du Haut de Bechefer"	2 ?	17 050,00 €
LE CHESNE	Lotissement " Du Haut de Bechefer" Chemin de Maison Rouge	2 ?	9 688,00 €
LE CHESNE	Lotissement " Du Haut de Bechefer" Voie intérieure	2 ?	13 515,00 €
LA SABOTTERIE	Extension BTA Mr et Mme BERTEAUX Philippe	2 ?	2 703,59 €
	TOTAL EN EUROS :		78 062,65 €
	SOIT EN FRANCS :		512 057,42 F

TRAVAUX FACE C (DISSIMULATION) A PROGRAMMER

COMMUNE	DESCRIPTION OUVRAGES	Priorité	MONTANT TTC Subventionnables
BOULT AUX BOIS	Dissimulation CD 947	2005	66 642,00 €
LE CHESNE	Rue Notre Dame	2006	50 582,00 €
BRIEULLES/BAR	Dissimulation Centre Bourg – a scinder en plusieurs tranches	2005/6/7	96 333,00 €
TERMES	Dissimulation partielle secteur Mairie (2005)	2005 ?	11594,65 €
	TOTAL EN EUROS :		€
	SOIT EN FRANCS :		F

TRAVAUX ETUDIES EN ATTENTE OU EN COURS D'ETUDE

COMMUNE	DESCRIPTION OUVRAGES	Montant TTC Travaux	OBSERVATIONS OU PRIORITES
MONT SAINT MARTIN	Extension BTS Mr P. Machault		Attente décision définitive de la commune
GRIVY LOISY	Extension BTS Parcelle AI 105	4 360 €	Suite à CU – En attente de décision
SAVIGNY/AISNE	Extension BTS Parcelles F 291 et 292	3 926 €	Suite à CU – En attente de décision
VONCQ	Extension BTS Hangar existant Mr Guy JOSEPH	11 170 €	
BRIEULLES SUR BAR	Extension BTS parcelle ZN 14	5 951 €	Suite à CU – En attente de décision
GRANDPRE	Extension BTS parcelle E790	4 565 €	Suite à CU – En attente de décision
CHAMPIGNEULLE	Extension BT parcelles ZI 31-16-17 - Aérien	2 841 €	Suite à CU – En attente de décision
CHAMPIGNEULLE	Extension BT parcelles ZI 31-16-17 - Souterrain	5 730 €	Suite à CU – En attente de décision
LES ALLEUX	Extension BTA 2 parcelles	2 609 €	En attente de décision
SUZANNE	Extension BTS rue de la Grande Grange 1ère TRANCHE	10 089 €	Pré-étude – en attente ?
SUZANNE	Extension BTS rue de la Grande Grange 2ème TRANCHE	8 799 €	Pré-étude – en attente ?
BAYONVILLE	Mise en souterrain BTA Château de Landreville		Pré-étude – en attente ?
BOULT AUX BOIS	Extension BTS parcelle ZC 3 partielle	5 418 €	Suite à CU – En attente de décision
AUTRUCHE	Ancienne Gare	9 300 €	Suite à CU – En attente de décision
CHARBOGNE	Extensio BTS Desserte parcelle ZK 15	5 843 €	Suite à CU – En attente de décision
SAVIGNY/AISNE	Extension BTS parcelle 532	3 507 €	Décision commune ?
OLIZY	Extension BT parcelle 367	5 007 €	Suite à CU – En attente de décision
MONCHEUTIN	Desserte Propriété Mr MADESCLAIRE Bruno	38 236 €	Pas de suite donnée
QUATRE CHAMPS	Extension BTA pour HLL - Mr Claude CLAUDIN	3 004 €	Pas de suite donnée
SAINT LAMBERT	Extension HTA + poste Mr et Mme BUREAU	21 852 €	Pas de suite donnée Pas d'information de la commune
OCHES	Desserte du pompage (prévisions 2005 ?)		Suivant possibilité Budgétaire
LE CHESNE	Poste Lotissement "La petite Vigne"		???
BUZANCY	Zone d'activité coté SCREB		???
BUZANCY	Renforcement Zone d'activités existante		???
LOUVERGNY	Déplacement poste DP	9 545 €	Décision commune ?
LES ALLEUX	Extension BTS site SFR	14 381 €	Pas de suite donnée
VAUX EN DIEULET	Extension BTA Station de Traitement	3 326 €	
AUTRUCHE	Beaumont en Argonne	5 795 €	Pas de suite donnée Pas de suite donnée
Plusieurs Communes	Extension BTS Bât. Agricole Mr ISTASSE		Suite et planning ?
SAINTE-VAUBOURG	Conseil Général : desserte de plusieurs sites de téléphonie mobile (étude de 6 sites potentiels)	42 344 €	Suivant possibilité Budgétaire
VAUX EN DIEULET	Remplacement cabine haute par CBS 250 KVA. - Etude 2001 OS 98-13 du 03/03/1998 annulé		
VAUX EN DIEULET	Renforcement BTA route de Belval	13 748 €	Suivant possibilité Budgétaire
TOTAL POUR INFORMATION :		241 346 €	

TRAVAUX ETUDIES ANNULES RESTES SANS SUITE

COMMUNE	DESCRIPTION OUVRAGES	Programme	MONTANT TTC
BRIEULLES SUR BAR SAULCES CHAMPENOISES	Extension BTS Parcelle ZN53 Extension BT Aérien Bât. Agricole Mr Régis GUILLIN		

Nombre d'opérations devraient être engagées en 2005 (nous n'en maîtrisons pas le planning et ne disposons parfois que **d'informations très partielles de la part des communes, qui n'informent pas le Syndicat des suites données aux pré-études transmises lors des dépôts de CU ou PC**), les inscriptions seront faites suivant **l'ordre d'arrivée des accords définitifs** et des possibilités de financement pour 2005, **des priorités seront à définir selon les urgences** .

RAPPEL SUR LA PROGRAMMATION TRAVAUX FACE C (ESTHETIQUES)

Le Syndicat n'aura la possibilité d'inscrire qu'un montant limité de travaux (FACE C + partie du programme FDEA) sur le programme 2005 :

Les chantiers pour lesquels des contacts ont eu lieu sont les suivants :

- ✓ BOULT AUX BOIS – CD 947 Entrée de la commune coté Vouziers – *Echéance 2005 à Confirmer*
- ✓ LE CHESNE – Rue Notre Dame – *Echéance prévisionnelle 2006*
- ✓ BRIEULLES SUR BAR – Dissimulation centre bourg – **hors Coordination de voirie**
A réaliser en plusieurs tranches – programmation à préciser en fonction des possibilités budgétaires

Pour faire face aux engagements futurs, il est donc indispensable de **planifier** les opérations sur **le long terme** avec des engagements fermes et un échéancier précis des communes .

Dans l'hypothèse où le Syndicat ne peut pas accompagner la commune lors de la réalisation de voirie, nous proposons que le Syndicat réalise les études de dissimulation de réseaux de façon à ce que celle-ci puisse intégrer, dans le marché Voirie, les fourreaux nécessaires à l'enfouissement futur des réseaux sur la base d'un plan précis . (Un plan de recolement, établi par l'entreprise de V.R.D., est impératif après travaux)

RAPPEL DES DELAIS ET MODALITES DE REALISATION DES TRAVAUX

1. Rappel concernant les permis de construire :

Rappel Antérieur :

« Dès lors qu'une autorisation de construire nécessite l'extension des réseaux publics d'électricité le S.S.E. doit être consulté (à l'aide des fiches de renseignements transmises à chaque commune et aux services de la D.D.E.)

Il paraît, en effet, inconcevable qu'une autorisation de construire nécessitant une extension des réseaux publics soit délivrée sans consultation de l'organisme compétent en matière de distribution d'énergie électrique sur le territoire communal et qui aura à supporter ,en partie, la dépense.

La responsabilité du service instructeur ou de la commune (dans le cas de renseignements erronés) pourrait être engagée et donner lieu à réparation au profit du service public lésé en cas de difficulté ou d'impossibilité de recouvrement des participations aux extensions de réseau. »

Nous avons mis en place avec les services instructeurs une procédure de consultation pour toutes les autorisations de construire et nous sommes **systématiquement consultés** pour toute construction nécessitant le raccordement au réseau électrique en tant que collectivité compétente en matière de distribution d'énergie électrique sur le territoire communal.

Cette procédure est décrite dans le chapitre ASSAINISSEMENT

Suite aux pré-études réalisées et transmises aux communes il est **impératif que nous soyons informés des suites données et des décisions prises par la commune** (permis de construire délivré, début des travaux, engagement et délibération de la commune)

2. Renforcement et extension :

Rappel des délais et procédures :

Cheminement des dossiers :

- Pour un bâtiment existant (ou un besoin spécifique) la demande du particulier est transmise à la mairie de la Commune et cette demande est transmise au syndicat pour étude
 - Pour une autorisation de construire, le dossier doit être transmis pour avis au Syndicat par le service instructeur ou la commune.
- Si l'extension est inférieure à 30m , c'est EDF qui intervient dans le cadre du branchement (forfait)*
Si l'extension est supérieure à 30m (participation à la charge de la commune) ou s'il y a nécessité d'un renforcement c'est le syndicat qui intervient.

Instruction de la demande :

- Visite sur le terrain
 - Etude technique (avant projet)
 - Concertation avec EDF
 - Réponse avec le montant de la participation financière (particulier ou commune)
- DELAI : 1 MOIS**

Après engagement du demandeur sur sa participation (particulier ou commune):

- Inscription sur un programme ER (FACE ou CG) – demande de subvention
 - Instruction du dossier par les services du conseil général
 - Décision de la commission permanente du conseil général
 - Notification de l'arrêté de subvention au Syndicat
- DELAI : variable suivant les sessions de la CO.PER. – 2 MOIS ENVIRON**

- Ordre de service de réalisation
 - Etude détaillée de réalisation
 - Dépôt du permis de construire de la ligne (article 49)
 - Délai réglementaire de 21 jours
 - Réalisation des travaux : (Variable suivant l'importance - maximum de 3 mois)
 - Remise au concessionnaire EDF pour mise sous tension (suivant les nouvelles procédures mises en place depuis le 01 septembre 2002)
- DELAI GLOBAL : 3 MOIS**

Les demandes doivent donc être effectuées **6 MOIS** avant les besoins en énergie.

3. Dissimulation de réseaux

Rappel antérieur

a) *Financement :*

Le Syndicat dispose de financement pour la dissimulation de réseau :

- financement d'état : FACE C qui est limité ; le syndicat ne peut donner une suite favorable aux demandes des communes que dans la limite de son budget.

Les modalités financières sont les suivantes

- Electricité : part à la charge de la commune représentant 20% minimum du montant des travaux TTC
- Eclairage : part à la charge de la commune représentant 40% du montant HT plafonné suivant les modalités de subvention votées par la FDEA .
- Réseaux téléphoniques : nouvelles modalités en cours d'élaboration sur le plan national et départemental (dépenses partagées entre France Télécom et la collectivité)

b) *Délais :*

Je me permets de rappeler :

***que les travaux doivent être programmés au plus tard pendant l'année N-1 pour permettre :**

- la mise en place des financements croisés (Voirie – ER – DGE)
- la coordination de tous les services concernés
- les délais d'instruction et d'étude de chacun des services.

*** que ceux-ci soient programmés en coordination avec les travaux de réaménagement de voirie ou de trottoirs .**

Il est donc indispensable que nous soyons informés dès les premières études et avant-projets sommaires par les communes ou leur maître d'œuvre des opérations d'aménagement projetées pour qu'une dissimulation de réseaux soit envisageable dans la limite du budget disponible.

Pour la prise en compte définitive d'une opération il sera demandé à la commune la justification de l'inscription au budget communal de l'opération considérée.

COFFRETS FORAINS

RAPPEL :

« La délibération octroyant une aide du Syndicat pour la fourniture des coffrets forains a été annulée à partir du 01/01/2002. »

Une opération « coffrets forains » pour 2005 est proposée au présent Comité Syndical

ECLAIRAGE PUBLIC

En 2004 l'activité Eclairage public a été la suivante :

En travaux neufs (hors prestations ponctuelles SEICE) :

Terminaison d'opérations engagées en 2003 et reportées : **5 5572,79 € H.T.** (Attigny (chemin des canettes)

Opérations 2004

Montant des opérations prévisionnelles inscrites sur le programme FDEA 2003 : **90 051.87 €**

Montant des opérations engagées : **73 410,37 €**

Ce qui représente une aide financière de **23 044,11 €** du Syndicat en direction des communes

Les opérations inscrites non engagées seront annulées et feront éventuellement l'objet d'une nouvelle demande d'inscription sur le programme 2005 de la FDEA a savoir :

COMMUNES	OBJET DES TRAVAUX	ETAT D'AVANCEMENT
ECORDAL	Chemin du Cimetière - 4 candélabres	TERMINE
LE CHESNE	Rue du Petit Moulin	TERMINE
	Rénovation Eclairage CD 947 : 16 PL + 2	TERMINE
NOUART	poteaux bois	
BALLAY	Village : Rénovation Eclairage Aérien : 6 PL	TERMINE
	Claire Fontaine : 1 PL + armoire relais et réseau	TERMINE
BALLAY	aérien	
BALLAY	LANDEVES CD 977 : 4 PL + armoire commande	TERMINE
	Rénovation Eclairage du Bourg : 26 PL +2	TERMINE
BRIEULLES SUR BAR	candélabres	
BRIEULLES SUR BAR	Rénovation Eclairage "La Guinguette" : 4 PL	TERMINE
	Extension Eclairage route de Lançon : 1 PL + 1	TERMINE
SENUC	candélabre	
	Rénovation et renforcement Eclairage du Bourg	TERMINE
APREMONT	: 12 PL	
	Extension Eclairage public : 7 PL + 1 armoire	TERMINE
VERPEL	relais	
	Extension Eclairage public : 2 PL + 1 armoire	TERMINE
SAINT MOREL	relais	
AUTRUCHE	Renforcement Eclairage aérien : 9 PL	TERMINE
	supplémentaire, remplacement de 10 PL et une	
	armoire relais	
VANDY	Lotissement Le Pont Guillot -7 Cand.	REALISATION 2005
ATTIGNY	Halte Fluviale - 4 Cand.	REALISATION 2005
	Eclairage dissimulation rue de Monfly 17 PL + 3	EN COURS
GRANDPRE -2004-	prioritec (modif + 1 PL)	
CHALLERANGE	Extension voirie Lotissement - 2 PL	EN COURS
	Eclairage abords de l'Eglise et mise en valeur de	SANS SUITE – ANNULE
SAINT LOUP TERRIER	l'Eglise : 4 projecteurs sur mat , 10 projecteurs	
MARCQ	Rénovation Eclairage Aérien : 16 PL	SANS SUITE – ANNULE
FALAISE	Chemin du Bauchet - 4 PL	SANS SUITE – ANNULE

Pour l'année 2004 le montant de travaux engagés, bien que supérieur à 2003 est encore **inférieur** à nos possibilités budgétaires par manque de projets des communes .

Pour l'année 2005, nos possibilités budgétaires (et celles de la FDEA) permettront vraisemblablement de réaliser environ 126 000,00 € H.T. de travaux, dont **une faible partie** est d'ores et déjà étudiée ou en cours d'étude , il s'agit de :

- LE CHESNE
- BOULT AUX BOIS
- CHEVIERES
- BRIEULLES/BAR

- Pôle scolaire 2ème Tranche – A étudier (attente éléments commune)
- Dissimulation CD 947 – 2005 à confirmer
- Pose de 3 PL – étudié -2005
- Dissimulation Centre Bourg 15 PL – à confirmer par tranches 2005/2007

- LE CHESNE
- LE CHESNE
- QUATRE CHAMPS

Lotissement Le Haut De Béchefer – à confirmer 2005
Dissimulation rue Notre Dame - 2006
Rue de la Tabure 6 PL – attente informations de la commune

Pour que vos projets soient pris en compte dans le programme de travaux 2005, il est impératif que les avant-projets soient étudiés et l'accord de la commune, **sous forme de délibération**, obtenu avant **le 30 mars 2005** ; nos besoins devant être transmis à la FDEA avant le 15 avril.

Nous vous invitons à nous contacter pour que les études de vos projets soient réalisées au plus tôt, nombre d'installations d'éclairage **nécessiteraient d'être renouvelées ou améliorées**.

En travaux ponctuels (liés à la maintenance) réalisés par le SEICE :

Pour 28 593,11 € de travaux réalisés et 8 110,23 € de travaux en cours représentant 7 227,03 € d'aide du Syndicat.

Maintenance et entretien des réseaux réalisés par le SEICE :

Le syndicat a versé une participation totale de 52 042,87 € compris participation d'Administration générale représentant 18 792,68 € d'aide du syndicat et 14 250,08 € d'aide de la FDEA

L'aide financière du Syndicat pour l'éclairage public s'élèvera pour **2004** à environ **49 064,12 €** + la maîtrise d'œuvre et la gestion des travaux d'éclairage assurée à titre gratuit pour les communes.

SERVICE EAU POTABLE

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2003 :

Aucun investissement notoire n'a été réalisé cette année :

- logiciels informatique (~ 1 150,00€ HT) : compléments logiciel de facturation de l'eau

MAINTENANCE ET TRAVAUX LIES A L'EXPLOITATION

Délégation de compétences :

L'état des délégations de compétence est le suivant :

- Maintenance : 55 collectivités sur 78 collectivités représentant 85 communes et 8152 branchements sur 9000 environ (Collectivité supplémentaire en 2004 : Beffu le Morthomme).
- Relevé de compteurs : 4228 branchements représentant 6558 habitants (Collectivité supplémentaire en 2004 : Beffu le Morthomme)
- Etablissement des factures d'eau : 1308 branchements pour 5 collectivités (Sans Changement)
- Gestion des plans effective à ce jour : 2561 branchements sur 9000 pour 11 collectivités soit 28% (SIAEP Avegre et Jailly, SIAEP Olizy - Brecy Brières , Challerange, Fléville, Vendresse, Autry, Condé les Autry, SIAEP Givry Saulces Champenoises, Neuville Day , Vrizey et pour réalisation en 2005 SIAEP de Buzancy), les autres collectivités n'ayant pas confirmé leur choix.

Résultat du service :

Pour la maintenance, l'entretien et le dépannage des réseaux, les dépenses réelles globales sont tout justes en adéquation avec les recettes, ainsi que pour les diverses natures de travaux pour l'exercice 2004 ; la prise en compte des évolutions 2005 nécessitera une adaptation de certaines participations.

Pour le relevé des compteurs et l'établissement des factures d'eau les recettes n'équilibrent pas les charges (Service apporté aux adhérents).

Activité du service :

L'activité du service a été la suivante :

TYPE DE PRESTATIONS	MONTANT RECOUVRE	NOMBRE
---------------------	------------------	--------

	2004	2003	2002	2004 Prov.	2003	2002
MAINTENANCE	234 000 €	215 052,03€	201 315,74€			
PRESTATIONS ANNEXES	198 160 €	179 170,25€	157 591,10€			
DONT :						
Remplacement de compteurs				186	280	265
Branchements				86	95	70
Travaux divers (hors remplacement de vannes ou vannettes)	65 302 €	72 891,09€	61 855,80€			
Pose de regard isotherme (hors branchements neufs pour 2003)				860	51	62

A noter pour l'année 2004 :

Près de 40% du chiffre de l'activité prestations annexes a été réalisé sur le **dernier trimestre** conséquence :

- de l'**absence de décision des communes** et des demandeurs,
- du **report de la plupart des opérations** en cours d'année sur la fin de l'exercice,

Cet état de fait a perturbé l'organisation et la qualité du service d'autant plus que cette période est traditionnellement programmée pour les relevés de compteurs.

Il sera demandé aux collectivités de programmer et planifier leurs besoins avec plus de précision et d'anticipation pour que nous puissions gérer efficacement un planning de charge.

TERRASSEMENTS :

Une convention existe avec l'entreprise LOCARD pour la réalisation des prestations de terrassements sur l'ensemble du Syndicat ; ce principe sera reconduit .

Groupes électrogènes :

Le Syndicat a été sollicité cinq fois en 2004 pour la mise à disposition de ces groupes (communes et concessionnaire) dans le cadre des procédures mises en place ; un groupe a été loué une journée à EDF et deux jours à 4 communes. (recette totale de 819,00€ H.T.)

Pour mémoire coût annuel de fonctionnement pour ces groupes en 2004 : 5 100,00 € H.T. environ correspondant aux frais de contrat de maintenance et d'assistance, assurances et frais de maintenance et de gestion internes.

GESTION DES PLANS ET BASES DE DONNEES URBAINES

Etat d'avancement du service

1) Etablissement des plans Eclairage :

La gestion du SIG pour la partie Eclairage (mise à jour évolutive et le suivi) est réalisé directement par le SEICE, le SSE ne met plus de personnel à disposition.

2) Etablissement des plans AEP :

L'avancement est le suivant :

Plans et base de données :

- Terminés ou en phase finale pour SIAEP Givry Saulces Champenoises, Vrizy et Neuville Day, a réaliser en 2005 pour SIAEP de Buzancy
- La mise à jour évolutive en « temps réel », et les réponses au D.I.C.T. sont réalisées pour le compte des collectivités.

Diagnostic des réseaux et ouvrages AEP

- Retard dans la réalisation des diagnostics dû a la charge de travail de l'agent réparti à 50/50 entre le service AEP et l'Assainissement du fait de la montée en puissance du service assainissement ; retard que nous nous attacherons à résorber sur le premier trimestre 2005

- SIAEP Givry-Saulces : réalisé à 95% , sera finalisé pour la fin de l'année 2004
- Neuville Day : sera terminé pour la fin du 1^{er} trimestre 2005
- SIAEP de Buzancy , qui sera réalisé en 2005 compte tenu des moyens dont dispose le Syndicat et la nécessaire gestion du personnel sur le long terme ..

ASSAINISSEMENT

SERVICES ASSAINISSEMENT

1. LE S.P.A.N.C. :

1.1. Rappels :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) est une obligation réglementaire avant le 31 décembre 2005. Ce service peut être communal ou intercommunal. Le S.P.A.N.C. du S.S.E. a été mis en place au 1^{er} janvier 2003 qui a pour missions :

- Le contrôle administratif et technique des installations neuves d'assainissement non collectif,
- Le contrôle périodique de bon fonctionnement de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif.

Le service a évolué en matière de territoire. Il intervenait en 2003 sur 80 communes du Vouzinois, puis, sur 130 communes du Vouzinois et du Sedannais en 2004 :

- 6 communes ont transféré la compétence assainissement non collectif (BEFFU ET LE MORTHOMME, BOURCQ, CORNAY, GERMONT, OCHES, SAINT PIERREMONT) en 2004,
- 44 communes du Vouzinois et du Sedannais ont adhéré au Syndicat du Sud Est des Ardennes (arrêté préfectoral du 27 mai 2004) et ont transféré la compétence assainissement non collectif en 2004.

Le S.P.A.N.C. assure sur le territoire des communes bénéficiant du service :

- ↳ l'instruction des certificats d'urbanisme, déclarations de travaux et permis de construire (pour la partie ASSAINISSEMENT uniquement),
- ↳ l'instruction des demandes d'assainissement (il est demandé de la joindre impérativement aux demandes de PC et DT pour faciliter l'examen du dossier),
- ↳ le contrôle avant remblaiement des installations neuves d'assainissement non collectif

La procédure d'instruction des permis de construire et des déclarations de travaux a été modifiée en concertation avec les services instructeurs et mise en place depuis le 1^{er} janvier 2004. **Quelques difficultés sont apparues notamment dans l'application de cette procédure par les communes adhérentes.**

Le service souhaite que le particulier informe préalablement le S.P.A.N.C. du démarrage des travaux afin de fixer d'ores et déjà un rendez-vous pour le contrôle. Le service demande aux particuliers de transmettre une déclaration de commencement de travaux d'assainissement qui est jointe avec l'avis favorable du S.P.A.N.C. sur la demande d'assainissement.

Le Maire ou un représentant de la commune est systématiquement invité à assister aux rendez-vous de terrain (information des particuliers et contrôle des travaux), puisque celui-ci conserve son pouvoir de police dans la commune compte tenu de la législation actuelle.

La redevance, pour la prestation réalisée, est directement facturée à l'usager après la visite de contrôle des travaux. Le paiement effectué, le particulier reçoit le rapport définitif sur la conformité, le plan de récolement de son installation d'assainissement non collectif et des documents d'informations sur l'entretien de l'assainissement.

1.2. Activités du service :

Les interventions sont détaillées dans le tableau ci-dessous pour la période du 1^{er} janvier et au 1^{er} décembre 2004 :

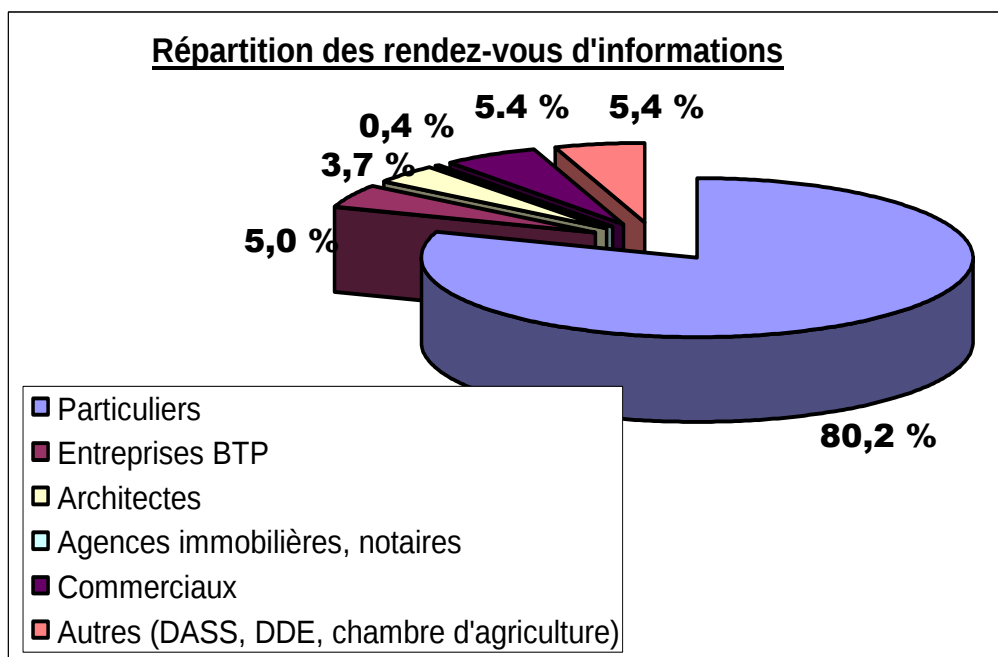
le S.P.A.N.C. en chiffres	
Certificats d'urbanisme	137
Permis de construire	101

Déclarations de travaux	26
Demandes d'assainissement	116
Contrôles d'assainissement	71

1.3. Une information indispensable :

La vulgarisation de l'information sur l'assainissement non collectif avec les différents acteurs de la construction est nécessaire pour un meilleur dialogue et une meilleure efficacité, mais aussi pour aboutir à des ouvrages de qualité. L'information des entreprises et des architectes se déroule au fur et à mesure des rendez-vous d'informations et des contrôles de réalisation des travaux d'assainissement non collectif. Nous avons réalisé en 11 mois 242 rendez d'informations (détails ci-dessous) :

Nature du rendez-vous d'informations	Nombre	Pourcentage
Particuliers	194	80,2%
Entreprises BTP	12	5,0%
Architectes	9	3,7%
Agences immobilières, notaires	1	0,4%
Commerciaux	13	5,4%
Autres (DASS, DDE, chambre d'agriculture)	13	5,4%



Projets complémentaires :

Le S.P.A.N.C. travaille en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes pour mettre en place une formation des agriculteurs à la vidange des fosses septiques et fosses toutes eaux. Cette formation a pour but de légaliser les pratiques de vidange déjà existantes et de donner des conseils pour les améliorer.

Le S.P.A.N.C. a également rencontré les représentants de la Chambre des Métiers des Ardennes le 3 novembre 2004 à CHARLEVILLE MEZIERES pour mettre en place une formation destinée aux entreprises de travaux publics qui réalisent des installations d'assainissement non collectif.

2. LE S.A.T.A.Z. :

2.1. Les missions :

Le S.A.T.A.Z. (Service d'Assistance Technique et Administrative pour les études de Zonage d'assainissement) assure pour les communes qui le souhaite un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le service assure le suivi de l'étude de zonage à partir de la consultation des bureaux d'études jusqu'à la fin de l'enquête publique, comprenant également l'élaboration du dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau et le suivi technique des prestations du bureau d'études. Le comité syndical a fixé le montant de la prestation d'assistance du S.S.E. qui varie en fonction de la population de la commune (tranche d'habitants).

2.2. Les activités du service :

Le lancement des marchés d'étude a été organisé en lots :

- ↳ **Lot 1 :** 15 communes des cantons d'ATTIGNY, de TOURTERON et de VOUZIERES.
 - Consultation des bureaux d'études en juillet 2003,
 - Réunions de lancement des études le 14 janvier 2004,
 - Déroulement de l'ensemble des 15 études sur l'année 2004,
 - Enquêtes publique programmées pour l'année 2005.
- ↳ **Lot 2 :** 17 communes des cantons de BUZANCY, de GRANDPRE, de LE CHESNE et de MONTHOIS.
 - Consultation des bureaux d'études en février 2004,
 - Réunions de lancement des études les 3 juin 2004 et 22 juillet 2004,
 - 7 études sont finalisées en 2004, 7 études sont en fin de phase 1 en fin d'année 2004, 3 études seront réalisées sur le début de l'année 2005.
- ↳ **Lot 3 :** 20 communes des cantons d'ATTIGNY, de BUZANCY, de GRANDPRE et de TOURTERON.
 - Consultation des bureaux d'études en juillet 2004,
 - Réunions de lancement des études le 16 décembre 2004 pour 17 communes,
 - 1 dossier en cours de décision de subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
 - Déroulement des études dans le 1^{er} semestre 2005.
- ↳ **Lot 4 :** 22 communes des cantons de CARIGNAN, de LE CHESNE, de MOUZON et de RAUCOURT.
 - Consultation des bureaux d'études en novembre 2004,
 - Choix du bureau d'études retenu par les communes en début d'année 2005.

2.3. Une information nécessaire :

Un courrier d'information a été envoyé aux Maires des communes adhérentes au S.S.E. afin de rappeler les missions du S.A.T.A.Z. et fournir à la commune un estimatif de « l'OPERATION ZONAGE ». A ce jour, 31 communes souhaitent bénéficier pour 2005 du service d'assistance du S.S.E.. La prochaine consultation aura lieu au cours du 1^{er} semestre 2005.

A la demande des élus, le service a assuré, de janvier à décembre 2004, 12 réunions d'informations des conseils municipaux et 49 réunions publiques sur le zonage d'assainissement. Ces réunions sont également l'occasion de rappeler l'ensemble des obligations de la commune et des usagers dans le domaine de l'assainissement non collectif, de redéfinir l'assainissement non collectif, de décrire les missions du S.P.A.N.C. et les démarches mises en place, de faire de la désinformation.

Le service assainissement a organisé pour les élus du canton de LE CHESNE et des communes ayant terminé les études de zonage (Lot 1 suivi par le S.A.T.A.Z.) une journée assainissement sur le territoire de la communauté de communes de SUIPPES (51) le 7 octobre 2004. Une vingtaine d'élus y ont participé. La matinée

fut consacrée à l'échange entre élus et la présentation de l'expérience de la communauté de communes. L'après-midi a permis aux élus de découvrir la réalisation sur le terrain d'un chantier de réhabilitation des assainissements non collectifs sur la commune de SAINT HILAIRE LE GRAND ainsi qu'un dispositif d'épuration collectif (le filtre planté de roseaux) à SOMMETOURBE.

2.4. À retenir :

Quelque soit l'assistant que la commune choisira, il est important que l'accord de subvention soit signé pour décembre 2005 au plus tard entre la commune et l'agence de l'eau. Actuellement le taux de subvention pour les opérations de zonage (études de zonage, enquête publique, assistance à la maîtrise d'ouvrage) est de 70% pour SEINE NORMANDIE et 80% pour RHIN MEUSE (8^{ème} programme 2002-2006).

3. LE PERSONNEL DU SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le personnel du S.P.A.N.C. et du S.A.T.A.Z. est composé de 4 techniciens :

- Magaly ALLAIN
- Elise GARNIER
- Sébastien MARCZAK

Les 3 techniciens assurent l'ensemble des missions du S.P.A.N.C. et le suivi des études de zonage d'assainissement en collaboration avec :

- Samuel CHOINET (1/2 de poste), responsable des services assainissement.

Le service assainissement accueille des stagiaires dans le cadre de formations ou pour un stage de découverte. Le service a donc reçu Jordan MIGEOT, Romain SCHEUER, Benjamin WERIG et Myriam BERNARD qui terminera son stage en juin 2005.

Le service a également reçu 3 stagiaires en Formation Avant Titularisation : Sébastien FORGET, Estelle POUYET et Ingrid TRUSZCZAK.